
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 18 juin 2015
17 h**

**Séance tenue le jeudi 18 juin 2015
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. George Bourelle, M. Harout Chitilian, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Gilles Deguire, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Jane Foukal Guest, M. Michel Gibson, Mme Paola Hawa, M. Anthony Housefather, M. Edward Janiszewski, M. John Miller, à titre de représentant du maire de la Ville de Mont-Royal, M. Lionel Perez, M. Edgar Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Errol Johnson et M. Beny Masella

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Chantal Rouleau

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS LORS DU
VOTE ENREGISTRÉ SUR LES ARTICLES 20.46 ET 30.02 :**

M. Lionel Perez

AUTRES PRÉSENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

M. Denis Coderre dépose une lettre en date du 18 juin 2015 adressée à M^e Yves Saindon, greffier, lui confirmant que M. Richard Ryan remplacera dorénavant M. Éric Alan Caldwell au conseil d'agglomération. Le greffier dépose un nouveau plan de banquettes à cet effet.

M. Denis Coderre fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Doré et rappelle qu'il y aura chapelle ardente les 20 et 21 juin et funérailles civiques le 22 juin 2015 à l'hôtel de Ville.

M. Peter F. Trent rend également hommage à M. Jean Doré.

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Russell Copeman	Liste des contrevenants aux règlements sur l'assainissement de l'air et sur l'assainissement des eaux usées Dépôt de document
M. Jean-Claude Lanthier	M. Denis Coderre	Eau potable / Oléoduc d'Enbridge – Respect des conditions imposées par l'Office national de l'Énergie pour le déversement des eaux usées
M. Albert Hayek	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Sauvegarde des espaces verts dans Pierrefonds-Ouest / Étude sur la biodiversité dans le cadre du développement domiciliaire projeté

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 27.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Mme Paula Hawa	M. Russell Copeman	Densité incluse au schéma d'aménagement concernant le secteur hors TODD dans Pierrefonds-Ouest
M. Peter F. Trent	M. Denis Coderre	Articles 20.46 et 30.02 inscrits à l'ordre du jour / Soutien financier à Concertation régionale de Montréal et Prise en charge du passif de la CRÉ
M. Edgar Rouleau	M. Denis Coderre	Article 20.46 - Soutien financier à Concertation régionale de Montréal / composition de la Concertation
M. Michel Gibson	M. Aref Salem	Échéancier de construction projeté pour le prolongement de la piste cyclable dans le secteur des villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Kirkland Dépôt de document
M. Robert Coutu	M. Denis Coderre	Articles 20.46 et 30.02 inscrits à l'ordre du jour / Motif de création de cette nouvelle entité
Mme Maria Tutino	M. Denis Coderre	Désaccord des villes liées concernant la création de la nouvelle entité et la prise en charge par l'agglomération du passif de la CRÉ

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 48.

CG15 0369

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 18 juin 2015, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG15 0370

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 28 mai 2015

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le procès verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 28 mai 2015 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 11 juin 2015 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du 27 avril au 17 mai 2015.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 27 avril au 17 mai 2015.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 27 avril au 17 mai 2015.
-

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG15 0371

Dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

Le porte-parole de l'assemblée dépose les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, et le conseil en prend acte.

07.01

CG15 0372

Dépôt du Bilan annuel 2014 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA)

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan annuel 2014 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA), et le conseil en prend acte.

07.02 1154390002

CG15 0373

Dépôt du rapport annuel 2014 du Vérificateur général de la Ville

Le porte-parole de l'assemblée dépose le rapport annuel 2014 du Vérificateur général de la Ville, et le conseil en prend acte.

07.03

CG15 0374

Dépôt du Bilan annuel 2014 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA)

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan annuel 2014 du Réseau de suivi de la qualité de l'eau (RSMA), et le conseil en prend acte.

07.04 1155180001

CG15 0375

Dépôt du Bilan 2013 et du Bilan 2014 sur l'état de préparation de l'agglomération de Montréal pour faire face à un éventuel sinistre

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Bilan 2013 et le Bilan 2014 de l'état de préparation de l'agglomération de Montréal pour faire face à un éventuel sinistre, et le conseil en prend acte.

07.05 1153980001

CG15 0376

Dépôt du Rapport annuel 2014 de la Société de transport de Montréal, incluant les volets Activités, États financiers et Développement durable

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Rapport annuel 2014 de la Société de transport de Montréal, incluant les volets Activités, États financiers et Développement durable, et le conseil en prend acte.

07.06

CG15 0377

Dépôt du suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents

Le porte-parole de l'assemblée dépose le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents, et le conseil en prend acte.

07.07 1153570005

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions ».

Aucune pétition n'est déposée.

15 – Déclaration / Proclamation

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration / Proclamation ».

Aucun document déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0378

Accorder un soutien financier de 390 000 \$ à la Société du Parc Jean-Drapeau pour le financement d'études et de frais liés à des projets

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1113;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'accorder pour l'année 2015 un soutien financier non récurrent de 390 000 \$ à la Société du Parc Jean-Drapeau pour le financement d'études et de frais liés à des projets indiqués au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1155264001

CG15 0379

Accorder un contrat à Multi Recyclage S.D. et à Les Entreprises Environnementales Pierrefonds pour la réception et le traitement des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants pour une période approximative de 36 mois avec possibilité d'une prolongation de 60 jours - Dépense totale de 1 205 557,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14219 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1026;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

1 - d'accorder aux firmes ci-après mentionnées, plus pas soumissionnaires conformes, les contrats pour le service de traitement des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et encombrants sur les territoires et pour les sommes indiqués à l'égard de leurs noms, pour une période approximative de 36 mois ou jusqu'à l'épuisement de tonnages indiqués dans les soumissions, avec possibilité d'une prolongation de 60 jours, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14219 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;

Firme	Territoire	Montant (taxes incluses)
Les Entreprises Environnementales Pierrefonds (LEEP)	Baie d'Urfé Beaconsfield Dollard-des-Ormeaux Dorval Kirkland Pointe-Claire	663 117,38 \$

Firme	Territoire	Montant (taxes incluses)
Multi Recyclage S.D.	Côte-des-Neiges–Notre-Dame- De-Grâce Côte-St-Luc Hampstead LaSalle Verdun	542 440,02 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1154730002

CG15 0380

Autoriser la signature de l'Entente d'avant-projet entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal fixant les engagements des deux parties relativement à la réalisation de la nouvelle ligne d'alimentation électrique 315 kV dans le cadre du projet de désinfection à l'ozone à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1064;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la signature de l'Entente d'avant-projet en haute tension intervenue avec Hydro-Québec dans le cadre du projet Désinfection qui consiste à exploiter une usine de traitement des eaux usées à l'aide de l'ozone, le tout selon les termes et conditions prévus à cette entente ;
- 2 - d'autoriser le paiement de toute facture d'Hydro-Québec émise en vertu des articles 9.2 à 9.4 de cette entente, dans les 30 jours de la date de facturation advenant un abandon du projet par la Ville de Montréal ;
- 3 - de tenir compte qu'à cet égard, une somme de 485 194,50 \$, taxes incluses, est réservée et sera versée sur simple demande écrite de la part d'Hydro-Québec, attestant de la réalisation de l'une ou l'autre des situations mentionnées à l'article 9.1 de l'Entente d'avant-projet.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1153334011

CG15 0381

Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois, de l'entente-cadre conclue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187) pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1030;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre intervenue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187) pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour une période de douze mois, conformément à l'offre de service de cette compagnie en date du 6 mai 2015 et aux documents de l'appel d'offres public 12-11986;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement su SIM, et ce au rythme des services besoins à combler, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1153838007

CG15 0382

**Accorder un contrat à Pincor Limitée pour l'optimisation de la sécurité de l'hôtel de ville - lot 2 -
Dépense totale de 2 545 640,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5756 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1031;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 545 640,38 \$, taxes incluses, pour l'optimisation de la sécurité de l'hôtel de ville - lot 2, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pincor limitée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 981 043,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5756;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1155965003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0383

Accorder un contrat à Les Excavations Super inc. pour des travaux de construction des bases et conduits, d'éclairage, de bordures, de mail central, de trottoirs pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe du CP, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Dépense totale de 1 408 144,81 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 304701 (13 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1039;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 408 144,81 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction des bases et conduits, d'éclairage, de bordures, de mail central, de trottoirs pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe du CP, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 297 444,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 304701 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1154822034

CG15 0384

Accorder un contrat à Construction Soter inc., pour la construction et la reconstruction de saillies, de trottoirs, de mails centraux et la réfection de la chaussée pour l'aménagement de pistes cyclables à divers endroits de la Ville de Montréal, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, du Plateau-Mont-Royal et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Dépense totale de 2 214 575,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 258207 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1040;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 214 575,38 \$, taxes incluses, pour la construction et la reconstruction de saillies, de trottoirs, de mails centraux et la réfection de la chaussée pour l'aménagement de pistes cyclables à divers endroits de la Ville de Montréal, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, du Plateau-Mont-Royal et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Construction Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 808 975,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258207 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1154822036

CG15 0385

Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc., pour le réaménagement d'une piste cyclable sur la rue Notre-Dame, entre l'avenue Georges V et l'avenue Denis, dans la Ville de Montréal-Est - Dépense totale de 6 190 768,24 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 291601 (9 soum.) / Accorder un contrat de gré à gré à Hydro-Québec pour le nivellement des puits d'accès et des chambres de transformation, dans le cadre du réaménagement d'une piste cyclable sur la rue Notre-Dame, pour la somme maximale de 337 575,34 \$, taxes incluses (fournisseur exclusif)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1041;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 6 190 768,24 \$, taxes incluses, pour le réaménagement d'une piste cyclable sur la rue Notre-Dame, entre l'avenue Georges V et l'avenue Denis, dans la Ville de Montréal-Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 073 768,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 291601 ;
- 3 - d'accorder un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, fournisseur exclusif, pour le nivellement des puits d'accès et chambres de transformation, pour une somme maximale de 337 575,34 \$, taxes incluses;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1154822037

CG15 0386

Autoriser une dépense additionnelle de 642 227,09 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Motorola Solutions Canada inc. (CG13 0239), afin d'ajouter des éléments compatibles aux équipements prévus au projet SERAM, majorant ainsi le montant total du contrat de 31 757 144,98 \$ à 32 399 372,07 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1032;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 642 227,09 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Motorola Solutions Canada inc. (CG13 0239) pour le déploiement des terminaux au niveau des 19 arrondissements, des services centraux de la Ville et des services de sécurité publique (SIM et SPVM), majorant ainsi le montant total du contrat de 31 757 144,98 \$ à 32 399 372,07 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1155035006

CG15 0387

Accorder un contrat à Pavages Métropolitain inc. pour des travaux de planage et revêtement bitumineux sur différentes rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 1 117 945,83 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 311801 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1045;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 117 945,83 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage et revêtement bitumineux sur différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pavages Métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 036 345,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 311801 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Robert Coutu
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Anthony Housefather
M. Edward Janiszewski
M. John Miller
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.10 1154822040

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0388

Accorder un contrat de services professionnels à Services intégrés Lemay et associés inc., Bouthillette Parizeau inc, Marchand Houle et associés inc., Pasquin St-Jean associés inc., pour la mise en oeuvre du programme de protection de bâtiments industriels et corporatifs - Dépense totale de 1 052 517,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-14035 (9 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1049;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 052 517,88 \$, taxes incluses, pour la mise en oeuvre du programme de protection de bâtiments industriels et corporatifs, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Services intégrés Lemay et associés inc., Bouthillette Parizeau inc., Marchand Houle & associés inc. et Pasquin St-Jean & associés inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 002 517,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-14035 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1151029004

CG15 0389

Autoriser une dépense additionnelle de 44 552,81 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit des états financiers de l'exercice 2014 (CG14 0469), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 293 463 \$ à 1 338 015,81 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1051;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 44 552,81 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'audit effectués dans le cadre de l'audit des états financiers de l'année 2014 prévus au contrat de vérification externe octroyé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG14 0649);
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels avec cette firme, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 293 463,00 \$ à 1 338 015,81 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1153592007

CG15 0390

Autoriser une dépense additionnelle de 576 135 \$, taxes incluses, pour tenir compte de frais annuels prévus dans le cadre du contrat d'entretien accordé à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (CG09 0120) et prolonger le contrat d'une année additionnelle

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1052;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 576 135 \$, taxes incluses, pour tenir compte de frais annuels prévus dans le cadre du contrat d'entretien accordé à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (CG09 0120) et prolonger le contrat pour une année additionnelle;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1143272001

CG15 0391

Conclure des ententes-cadres, pour une période de 24 mois, avec Les Consultants S.M. inc. et Les Services exp inc. pour des services professionnels de surveillance des travaux, de gestion des impacts, de maintien de la circulation et de communications de chantier / Appel d'offres public 15-13877 (6 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1053;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de vingt-quatre mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels en surveillance des travaux, gestion des impacts, maintien de la circulation et communications de chantier pour les programmes de travaux d'infrastructures d'égout, d'aqueduc, de chaussées, de trottoir, de piste cyclable, d'éclairage extérieur, de signalisation lumineuse et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'agglomération de Montréal ;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13877 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firme	Somme maximale, taxes incluses	Délai maximal	Contrat
Les Consultants S.M. inc.	9 701 360,55 \$	24 mois	1
Les Services exp inc.	9 818 328,07 \$	24 mois	2

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1155249001

CG15 0392

Accorder un contrat de gré à gré d'une durée de trois ans à SPLIMS pour la maintenance applicative, les évolutions et les mises à niveau du progiciel Labavantage et différentes options, pour une somme maximale de 522 437,20 \$, taxes incluses (fournisseur exclusif)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1054;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à SPLIMS, fournisseur exclusif, pour une durée de trois ans, pour la maintenance applicative, les évolutions et les mises à niveau du progiciel Labavantage, pour une somme maximale de 522 437,20 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le Directeur de la direction de l'épuration des eaux usées à signer le contrat et tout document y donnant suite, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1153334010

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0393

Accorder un contrat de services professionnels à Beaudoin Hurens inc. pour améliorer la fiabilité des systèmes de contrôle de la Direction de l'eau potable, pour une somme maximale de 1 738 996,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14167 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1055;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Beaudoin Hurens inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'amélioration de la fiabilité des systèmes de contrôle de la Direction de l'eau potable, pour une somme maximale de 1 738 996,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14167 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.16 1156351001

CG15 0394

Reconduire la convention pour la rétention de services professionnels d'actuares avec Morneau Shepell (CE10 1968), pour une période d'un an, pour une somme maximale de 558 626,55 \$, taxes incluses / Autoriser un ajustement de 125 000 \$ à la base budgétaire du Service des finances pour l'année 2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1059;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 558 626,55 \$, taxes incluses, dans le cadre de la reconduction, pour une durée d'un an, de la convention signée en décembre 2010, par laquelle Morneau Shepell (anciennement Morneau Sobeco) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour des travaux en actuariat en support au Bureau des régimes de retraite (CE10 1968) ;
- 2 - d'autoriser un ajustement de 125 000 \$ à la base budgétaire du Service des finances pour l'année 2016 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1153720001

CG15 0395

Autoriser une dépense additionnelle de 875 841,75 \$, taxes incluses, pour la prolongation d'une année du contrat intervenu avec Les Consultants S.M. inc. (CG14 0088) pour la réalisation d'activités liées principalement à l'élaboration des plans et devis d'ingénierie et à l'assistance technique relatives aux travaux prévus de 2015 à 2017, dans le cadre du Projet Bonaventure, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 569 259,54 \$ à 4 445 101,29 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'addenda no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1060;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 875 841,75 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'activités liées principalement à l'élaboration des plans et devis d'ingénierie et à l'assistance technique relatives aux travaux prévus durant les années 2015 à 2017, dans le cadre du projet Bonaventure;
- 2 - d'autoriser la prolongation du contrat d'une année et d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Les Consultants SM inc. (CG14 0088), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 569 259,54 \$ à 4 445 101,29 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Robert Coutu
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Anthony Housefather
M. Edward Janiszewski
M. John Miller
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.18 1151009011

CG15 0396

Accorder un soutien financier de 2 000 000 \$, pour les années 2015 et 2016, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, afin de réaliser l'ensemble des programmes de promotion d'accueil spécialisé, de publicité et de marketing liés au développement des industries du tourisme et des congrès à Montréal, et de gérer la fonction d'accueil touristique et l'exploitation du Centre Infotouriste / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1082;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 2 000 000 \$, pour les années 2015 et 2016, à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, mieux connu sous le nom de Tourisme Montréal, afin de réaliser l'ensemble des programmes de promotion, d'accueil spécialisé, de publicité et de marketing liés au développement des industries du tourisme et des congrès à Montréal, et de gérer la fonction de l'accueil touristique et l'exploitation du Centre Infotouriste;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1155175001

CG15 0397

Accorder un soutien financier de 460 000 \$ aux organismes Intégration Jeunesse du Québec inc. et Ali et les Princes de la rue, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013-2016)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1088;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 460 000 \$, aux deux organismes ci-après désignés, pour la période, le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet et période	Montant
Intégration Jeunesse du Québec inc.	Camps pédagogiques - 1 ^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016	300 000 \$
Intégration Jeunesse du Québec inc.	Programme Valorisation Jeunesse – Place à la relève - 20 avril 2015 au 23 septembre 2015	100 000 \$
Ali et les Princes de la rue	Leadership des Princes de la rue - 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	60 000 \$

- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1154251002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0398

Accorder un soutien financier de 250 000 \$ à la Corporation Skyking Montréal suite à l'appel de projets hiver 2015 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente de 175 M \$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1092;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 250 000 \$ à la Corporation Skying Montréal, à la suite de l'appel de projets hiver 2015 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1156352004

CG15 0399

Accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$ à la Société pour l'organisation du Forum mondial sur l'économie sociale 2016 pour l'organisation du Forum - GSEF2016 prévu les 7, 8 et 9 septembre 2016 / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1094;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$ à la Société pour l'organisation du Forum mondial sur l'économie sociale 2016, pour la réalisation du Forum mondial sur l'économie sociale - GSEF2016;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1155008004

CG15 0400

Accorder un soutien financier de 50 000 \$ à AlterGo pour l'année 2015, pour la réalisation du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM) conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité Ville-MTESS 2013 - 2016 / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1084;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à AlterGo, pour l'année 2015, pour la réalisation du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), conformément à l'Entente administrative entre la Ville et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité sociale - Ville MTESS 2013 - 2016;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1151643002

CG15 0401

Accorder un soutien financier non récurrent de 78 000 \$ à la Société pour la mise en valeur de la Maison de Mère d'Youville, en vue d'effectuer la Phase 2 de l'étude de faisabilité visant la requalification du site de l'ancien hôpital général de Montréal (138, rue Saint-Pierre), immeuble patrimonial classé et faisant partie du site patrimonial déclaré de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal / Approuver un projet de protocole d'entente à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1079;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 78 000 \$ à la Société pour la mise en valeur de la Maison de Mère d'Youville en vue d'effectuer la Phase 2 de l'étude de faisabilité visant la requalification du site de l'ancien hôpital général de Montréal (138, rue Saint-Pierre), immeuble patrimonial classé et faisant partie du site patrimonial déclaré de Montréal, dans le cadre de l'Entente MCC-Ville 2015-2016;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1150525001

CG15 0402

Accorder un soutien financier de 65 000 \$ pour l'année 2015, à Fondation de la Visite pour la réalisation du projet « La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles », dans le cadre de la prolongation jusqu'en 2016 de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité sociale entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1085;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 65 000 \$ à Fondation de la Visite pour la réalisation du projet « La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles », pour l'année 2015 conformément à l'Entente administrative entre la Ville et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité sociale - Ville MTESS 2013 - 2016;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1153220002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0403

Accorder un contrat à Pompacktion inc. pour la fourniture et la livraison de quatre pompes centrifuges de type vortex à haute efficacité à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 137 569,89 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1921-AE-1 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1138;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Pompacktion inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la fourniture et la livraison de quatre pompes centrifuges de type vortex à haute efficacité à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 137 569,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1921-AE-1;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1153438005

CG15 0404

Conclure une entente-cadre d'une durée de 18 mois avec Univar Canada Ltd pour la fourniture et la livraison de produits chimiques (Thiosulfate de calcium) utilisés dans les usines de filtration et de production d'eau potable - Appel d'offres public 15-14253 - (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1139;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle d'une durée de dix-huit mois, pour la fourniture sur demande de produits chimiques utilisés dans les usines de filtration et de production d'eau potable ;
- 2 - d'accorder un contrat à Univar Canada Ltd., plus bas soumissionnaire conforme pour l'article 2 (Thiosulfate de calcium), aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 524 998,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14253 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1156935001

CG15 0405

Autoriser la modification à l'entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) (CG07 0054 et CG09 0318) pour la location de la plateforme téléphonique ICE afin de prolonger l'entente pour le Centre d'appels du 311 et ajouter 4 autres centres d'appels, et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 1^{er} janvier 2017, pour une somme maximale de 1 041 206,56 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'avenant à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1154;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'avenant numéro 3 entre la Ville et le Centre des services partagés du Québec (CSPQ), pour la location de la plateforme téléphonique ICE afin de prolonger l'entente pour le Centre d'appels du 311 et ajouter 4 autres centres d'appels, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 1^{er} janvier 2017, pour une somme maximale de 1 041 206,56 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'avenant;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1155243001

CG15 0406

Accorder un contrat à Axor Experts-Conseils inc. pour la fourniture de services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux en lien avec le réaménagement du quartier Griffintown, pour une somme maximale de 783 094,73 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 15-14443 (8 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1156;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Axor Experts-Conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux en lien avec le réaménagement du quartier Griffintown, pour une somme maximale de 783 094,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14443 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Robert Coutu
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Anthony Housefather
M. Edward Janiszewski
M. John Miller
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.29 1156708003

CG15 0407

Approuver l'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1159;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec de 4 100 000 \$ pour l'année 2015;

3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1154195001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0408

Accorder un contrat à Navettes Maritimes du Saint-Laurent inc. pour l'opération et la fourniture de deux bateaux-passeurs faisant le trajet entre le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil), le Vieux-Port de Montréal et le parc Jean-Drapeau, ainsi qu'un second trajet « Express » reliant le Vieux-Port de Montréal au parc Jean-Drapeau pour la saison estivale 2015 - Dépense totale de 698 672,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14320 (1 soum.) / Approuver un projet d'entente entre la Ville de Longueuil et la Ville de Montréal concernant le financement et le partage des coûts pour le contrat des bateaux-passeurs, pour la saison estivale 2015 / Autoriser l'ajustement des revenus et dépenses de 2015 en conséquence

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1160;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Navettes Maritimes du Saint-Laurent inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'opération et la fourniture de deux bateaux-passeurs pour le trajet reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil), le Vieux-Port de Montréal et le parc Jean-Drapeau, ainsi que pour le trajet « Express » reliant le Vieux-Port de Montréal au parc Jean-Drapeau, pour la saison estivale 2015, aux prix révisés de sa soumission, soit pour une somme maximale de 698 672,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14320;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Longueuil et la Ville de Montréal concernant le financement et le partage des coûts pour le contrat des bateaux-passeurs, pour la saison estivale 2015;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 191 411 \$ pour 2015;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération de 115 000 \$ vers le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont Royal pour 2015;
- 5 - d'autoriser la réception d'un revenu de 220 074,70 \$, taxes incluses, provenant de la Ville de Longueuil pour l'opération et le fonctionnement du service de bateaux-passeurs pour le trajet reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil) au Vieux-Port de Montréal puis au parc Jean-Drapeau pour la saison estivale 2015;
- 6 - d'autoriser la réception d'un revenu de 7 000 \$, taxes incluses, provenant de la Ville de Longueuil pour la gestion des services liés à l'opération et au fonctionnement des services de bateaux-passeurs pour la saison estivale 2015;

7 - d'imputer cette dépense et ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1154240002

CG15 0409

Accorder un soutien financier maximal de 500 000 \$ à l'Organisation du Sommet mondial du design pour l'organisation du Sommet mondial et congrès Architecture + Design + Paysage + Urbanisme Montréal 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1168;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier d'un maximum de 500 000 \$ à l'Organisation du Sommet mondial du design Montréal 2017 pour l'organisation du Sommet mondial et congrès Architecture + Design + Paysage + Urbanisme Montréal 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique pour l'année 2018 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1151084003

CG15 0410

Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc. pour la construction d'un bassin de rétention à l'échangeur Acadie, dans la Ville de Mont-Royal - Dépense totale de 2 003 220,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5055-EC-3400-13 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1152;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 003 220,38 \$, taxes incluses, pour la construction d'un bassin de rétention à l'échangeur Acadie - Ville Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 888 245,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5055-EC-3400-13;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1153334005

CG15 0411

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois avec Orange Trafic inc. pour la fourniture de 800 contrôleurs de feux de circulation - Appel d'offres public 14-13351 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1142;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de 800 contrôleurs de feux de circulation ;
- 3 - d'accorder à Orange Trafic inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13351 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Robert Coutu
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Anthony Housefather
M. Edward Janiszewski
M. John Miller
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.34 1155897003

CG15 0412

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Groupe TNT pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2015 - Dépense totale de 4 835 184,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10178 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1148;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 4 835 184,04 \$, taxes incluses, pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2015, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 335 888 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10178;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.35 1153775001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0413

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour le réaménagement définitif de la rue Duke, entre les rues Wellington et Saint-Jacques, de la rue Notre-Dame, entre les rues de Nazareth et Duke ainsi que de l'entrée et de la sortie de l'autoroute Ville-Marie - Projet Bonaventure - Lots 5A-5C-5D-5E-5H-5J-22-24-25-30C-34A - Dépense totale de 19 114 603,56 \$, taxes incluses (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1149;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 19 114 603,56 \$, taxes incluses, pour le réaménagement définitif de la rue Duke, entre les rues Wellington et Saint-Jacques, de la rue Notre-Dame, entre les rues de Nazareth et Duke ainsi que de l'entrée et de la sortie de l'autoroute Ville-Marie - Projet Bonaventure, dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 498 090,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 214711;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Robert Coutu
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Anthony Housefather
M. Edward Janiszewski
M. John Miller
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.36 1151009014

CG15 0414

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Cosoltec inc. pour réaliser des travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396) et de la tour d'eau (0791), phase 1, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, situé au 3161 rue Joseph - Dépense totale de 2 245 722,54 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5772 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1150;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'autoriser une dépense de 2 245 722,54 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396) et de la tour d'eau (0791), phase 1, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Cosoltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 138 783,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5772;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.37 1145891003

CG15 0415

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la reconstruction d'un égout combiné, des conduites d'eau secondaire et principale, de chaussée, de trottoirs, de bordures, de bases, de puits d'accès de la CSEM, de travaux d'éclairage et de construction de conduits électriques, là où requis dans la rue Saint-Denis, de l'avenue Duluth à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 16 202 243,99 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 302201 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1151;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 16 202 243,99 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'un égout combiné, de conduites d'eau secondaire et principale, de chaussée, de trottoirs, de bordures, de bases, de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), de travaux d'éclairage et de construction de conduits électriques, là où requis, dans la rue Saint-Denis, de l'avenue Duluth à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 14 400 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 302201 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
Mme Jane Foukal Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.38 1154822033

CG15 0416

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de services professionnels à Réal Paul, Architecte en architecture et génie, pour le lancement des appels d'offres du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques, pour une somme maximale de 1 543 930,30 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13679 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1157;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 543 930,30 \$, taxes incluses, pour les services professionnels requis en architecture et génie pour le lancement des appels d'offres du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques;
- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Réal Paul, Architecte, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis, pour une somme maximale de 1 543 930,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13679 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1150549001

CG15 0417

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de services professionnels à Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc., Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc. ainsi que Blouin Tardif architecture environnement pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil et en architecture de paysage afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise aux normes, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville (0001) pour une somme maximale de 4 596 285,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-13880 (3 soum., 1 conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1158;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 4 596 285,58 \$, taxes incluses, pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil, en acoustique, en architecture de paysage et développement durable afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise en conformité, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville (0001), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc., Williams Asselin Ackaoui et associés inc. (WAA Montréal inc.) et Blouin Tardif Architecture Environnement, seules firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 191 248,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13880 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1155965002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0418

Approuver un projet de modification à l'entente administrative entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal pour la prolongation pour une période d'une année de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 / Approuver la proposition de répartition budgétaire pour l'année 2015

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1171;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger d'un an ladite entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016;
- 2 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 9 M\$ pour l'année 2015, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 9 M\$ provenant du MTESS;
- 4 - d'autoriser le directeur général de la Ville de Montréal à signer ce projet d'entente pour et au nom de la Ville;
- 5 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'entente;
- 6 - d'imputer ce revenu et cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1141692001

CG15 0419

Accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 2 000 000 \$ au Comité olympique canadien pour soutenir les bonifications à apporter à la Maison olympique canadienne à Montréal et l'organisation d'un événement le 9 juillet 2015, soit la Journée excellence olympique / Accorder un soutien en biens et services de 100 000 \$ pour soutenir la tenue de cet événement à Montréal / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1172;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 1 900 000 \$, incluant les taxes applicables, à l'organisme sans but lucratif Comité olympique canadien, pour soutenir les bonifications à apporter à la Maison olympique canadienne située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal;
- 2 - d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 100 000 \$, incluant les taxes applicables, au Comité olympique canadien pour soutenir la réalisation du spectacle et de la cérémonie officielle des anneaux olympiques lors de la Journée excellence olympique, qui se tiendra à Montréal le 9 juillet 2015;
- 3 - d'accorder un soutien en biens et services d'une valeur totale et maximale de 100 000 \$ pour soutenir la réalisation de la Journée excellence olympique en ce qui a trait aux frais relatifs à l'obtention des permis exigés et aux besoins en aspects visuels;
- 4 - d'approuver le projet de convention de contribution à intervenir entre la Ville et le Comité olympique canadien, établissant les modalités et conditions d'octroi de ces soutiens financier et du soutien en biens et services;
- 5 - d'autoriser un virement budgétaire de 2 000 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget 2015 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1151658004

CG15 0420

Accorder un soutien financier de 714 181,94 \$ à la Corporation de développement économique de LaSalle (CLD) afin d'assurer la continuité du service de développement économique local durant l'année 2015-2016 / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1176;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier total de 714 181,94 \$ à la Corporation de développement économique LaSalle (CLD), pour l'année 2015-2016, afin d'assurer la continuité des services en matière de développement économique local;
- 2 - d'approuver le projet d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1155175003

CG15 0421

Accorder un soutien financier de 500 000 \$ à Montréal International, pour l'année 2015, pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1174;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 500 000 \$ à Montréal International, pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1154784011

CG15 0422

Accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$ au Centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine pour la réalisation d'un projet dans le cadre du PRAM-Est financé par l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1175;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$ au Centre hospitalier universitaire mère-enfant (CHU) Sainte-Justine pour la réalisation d'un projet dans le cadre du PRAM-Est financé par l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et le CHU Sainte-Justine, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1156352005

CG15 0423

Accorder un soutien financier de 3 220 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2016, pour favoriser et renforcer la concertation sur le territoire de l'agglomération / Approuver un projet d'entente à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1177;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 3 220 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2016, pour favoriser et renforcer la concertation sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'allouer à même les affectations de surplus accumulées, un montant de 1 120 000 \$ au Service du développement économique pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2015;
- 4 - d'ajuster, lors du processus budgétaire 2016, la base budgétaire du Service du développement économique au montant de 2 100 000 \$ pour la période au 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Robert Coutu

appuyé par M. Benoit Dorais

de procéder à un vote enregistré sur l'article 20.46.

La proposition est agréée.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: M. Denis Coderre, M. Pierre Desrochers, Mme Anie Samson, M. Harout Chitilian, M. Alan DeSousa, M. Aref Salem, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Monique Vallée, M. Russell Copeman, M. Richard Ryan, Mme Manon Barbe, M. Claude Dauphin, M. Benoit Dorais, M. Gilles Deguire, et M. Robert Coutu (1589,92 voix)

Votent contre: M. Peter F. Trent, M. Anthony Housefather, Mme Maria Tutino, M. George Bourelle, M. Edward Janiszewski, M. Edgar Rouleau, M. William Steinberg, M. Michel Gibson, M. John Miller, M. Morris Trudeau, Mme Paola Hawa et Mme Jane Foukal Guest (226,85 voix)

Le président d'assemblée déclare l'article 20.46 adopté à la majorité des voix et il est

RÉSOLU

en conséquence.

20.46 1150191003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0424

Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subvention de la Taxe sur l'essence - contribution du Québec (TECQ 2014-2018), pour les années 2014 et 2015 / Autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1100;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1 - s'engage à respecter les modalités du guide du programme de subvention TECQ (2014-2018) qui s'appliquent à elle ;
- 2 - s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3 - approuve la programmation de l'agglomération pour 2014 et 2015 et mandate le Service de l'eau pour la transmission de ladite programmation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de même que de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- 4 - s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- 5 - s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1151158006

CG15 0425

Prise en charge par l'agglomération du passif de la CRÉ / Autoriser un virement budgétaire de 2,1 M\$ à même le fonds de contingence de l'agglomération en vue d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique / Assumer le bail intervenu, en mai 2012, entre la CRÉ et le bailleur, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015 / Mandater le Service de la gestion de la planification des immeubles de négocier une nouvelle entente avec le bailleur et une entente avec Concertation Montréal pour la location d'espaces ainsi que la gestion du bail actuel / Transférer à l'agglomération la propriété des améliorations locatives ainsi que l'ameublement, le mobilier de bureau et le matériel informatique inclus dans les bureaux faisant l'objet du présent bail de la CRÉ

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1192;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre acte de la prise en charge par l'agglomération du passif de la Conférence régionale des élus de Montréal (la CRÉ);
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 2,1 M\$ en provenance des dépenses contingentes de l'agglomération en vue d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'assumer le bail intervenu, en mai 2012, entre la CRÉ et le bailleur, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- 4 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la gestion du bail actuel;
- 5 - de mandater le SGPI afin d'élaborer une stratégie immobilière et de négocier les termes et conditions du bail avec le bailleur;
- 6 - de mandater le SGPI afin de négocier et de conclure un bail de location avec Concertation Montréal;
- 7 - de transférer à l'agglomération la propriété des améliorations locatives ainsi que l'ameublement, le mobilier de bureau et le matériel informatique inclus dans les bureaux faisant l'objet du présent bail de la CRÉ.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Robert Coutu

appuyé par M. Benoit Dorais

de procéder à un vote enregistré sur l'article 30.02.

La proposition est agréée.

Le greffier fait l'appel des voix et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: M. Denis Coderre, M. Pierre Desrochers, Mme Anie Samson, M. Harout Chitilian, M. Alan DeSousa, M. Aref Salem, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Monique Vallée, M. Russell Copeman, M. Richard Ryan, Mme Manon Barbe, M. Claude Dauphin, M. Benoit Dorais, M. Gilles Deguire et M. Robert Coutu (1 589,92 voix)

Votent contre: M. Peter F. Trent, M. Anthony Housefather, Mme Maria Tutino, M. George Bourelle, M. Edward Janiszewski, M. Edgar Rouleau, M. William Steinberg, M. Michel Gibson, M. John Miller, M. Morris Trudeau, Mme Paola Hawa et Mme Jane Foukal Guest (226,85 voix)

Le président d'assemblée déclare l'article 30.02 adopté à la majorité des voix et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.02 1154674001

CG15 0426

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 31 700 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement d'une place publique aux abords du métro Champ-de-Mars

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 31 700 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement d'une place publique aux abords du métro Champ-de-Mars », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1150294001

CG15 0427

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 13 840 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 840 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1153751003

CG15 0428

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des rues Saint-Gabriel et Saint-François-Xavier dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des rues Saint-Gabriel et Saint-François-Xavier dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1153751007

CG15 0429

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 16 500 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 16 500 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la rue Saint-Paul réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1153751005

CG15 0430

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 29 600 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation et de protection des immeubles

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 600 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation et de protection des immeubles », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1152907001

CG15 0431

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 9 100 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 9 100 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.06 1153751004

CG15 0432

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement visant la poursuite de la réalisation du Plan lumière du Vieux-Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation, à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement visant la poursuite de la réalisation du Plan lumière du Vieux-Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.07 1153751006

CG15 0433

Approbation du Règlement R-156 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 29 500 000 \$ pour financer l'acquisition de terrains et services professionnels pour la construction d'un garage et d'un quai à la station Côte-Vertu

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1128;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le Règlement R-156 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 29 500 000 \$ pour financer l'acquisition de terrains et services professionnels pour la construction d'un garage et d'un quai à la station Côte-Vertu, le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

45.01 1156213006

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 51.01 à 51.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0434

Nomination de membres au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal représentant la clientèle de l'industrie du taxi et de l'industrie touristique de l'île de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 juin 2015 par sa résolution CE15 1110;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de nommer à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans à compter du 18 juin 2015, les personnes suivantes :

Représentant la clientèle de l'industrie du taxi et de l'industrie touristique de l'Île de Montréal

- Clientèle à mobilité réduite; M. André Leclerc, Kéroul (renouvellement)
- Clientèle corporative; Mme Renée Amilcar, Société de transport de Montréal (en remplacement de Mme Denise Vaillancourt)
- Clientèle régulière; Mme Claudia Di Iorio, Cool Taxi (renouvellement)
- Clientèle touristique; Mme Lucy Mongiovi, Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (Tourisme Montréal) (renouvellement)

Représentant le conseil municipal de la Ville de Montréal

- Mme Érika Duchesne (renouvellement)

Adopté à l'unanimité.

51.01 1153616002

CG15 0435

Nomination de membres au conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 juin 2015 par sa résolution CE15 1180;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

- 1 - de nommer M. Alexandre Bouchard, président et co-fondateur de la compagnie Les Services Mobile U inc., à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires, en remplacement de M. Raymond Perreault, et ce, pour la période du 4 décembre 2014, jusqu'en juin 2015;
- 2 - de nommer M. Sylvain Leduc, notaire, à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires, en remplacement de M. Joël Châteauneuf, pour la période du 4 décembre 2014 jusqu'en juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1141597024

CG15 0436

Nomination - Commission permanente

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

- 1- de nommer M. Éric-Alan Caldwell à titre de membre de la Commission sur l'inspecteur général en remplacement de Mme Valérie Plante;
- 2- de nommer Mme Laurence Lavigne Lalonde à titre de vice-présidente de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation en remplacement de Mme Louise Mainville;
- 3- de nommer Mme Marianne Giguère à titre de vice-présidente de la Commission sur le transport et les travaux publics en remplacement de M. Alex Norris;
- 4- de nommer Mme Christine Gosselin à titre de vice-présidente de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports en remplacement de M. Richard Ryan;
- 5- de nommer M. Alex Norris à titre de vice-président de la Commission sur la sécurité publique en remplacement de M. François Limoges.

Adopté à l'unanimité.

51.03

À 18 h 25,

M. le maire Denis Coderre souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous les membres du conseil d'agglomération.

À 18 h 26, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Gilles Deguire
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire